

SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE « AU SERVICE DES DEFIS LIES A L'EAU »



AMI
Solutions fondées
sur la Nature

Date limite
de dépôt des
dossiers
14 juin 2024

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Solutions fondées sur la Nature (SfN) a pour objectif de faire émerger des projets ambitieux pour répondre à l'intensification des aléas climatiques naturellement existants. Les Solutions fondées sur la Nature permettront de lutter contre les sécheresses, les inondations, l'érosion des sols et d'autres problématiques en mettant la biodiversité et la concertation citoyenne au cœur des préoccupations.

QUELLES SONT LES ACTIONS SOUTENUES ?

- Cet AMI vise à promouvoir les Solutions fondées sur la Nature à travers le financement d'études de maîtrise d'oeuvre de conception de projets permettant de répondre aux défis de la gestion de l'eau tout en préservant la biodiversité.

QUELS ENJEUX SONT CONCERNÉS ?

- Répondre aux défis de la gestion de l'eau, en se basant sur le fonctionnement des écosystèmes :
 - **l'atténuation et l'adaptation au changement climatique**
 - **la réduction des risques naturels**
 - **la sécurité de l'approvisionnement en eau**
 - **la lutte contre la dégradation**environnementale et la perte de la biodiversité
- Respecter le Standard mondial de l'UICN* des Solutions fondées sur la Nature et mettre en place une gouvernance multi partenariale.

À QUI S'ADRESSE CET APPEL A MANIFESTATION D'INTERET ?

- Sont concernées par cet AMI les collectivités locales du bassin Artois-Picardie, propriétaires d'un site sur lequel elles souhaitent mettre en oeuvre un projet de Solutions fondées sur la Nature afin de répondre à un enjeu lié à l'eau.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE L'AGENCE DE L'EAU ?

- **1 000 000 euros mobilisés.**
- Pour chaque projet sélectionné, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie finance l'intégralité d'une étude de maîtrise d'oeuvre de conception sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité porteuse du projet, dans la limite de 100 000 euros par projet.

* UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

Papillon, Fleurs de nerprun, Pollinisation- pixabay



QUEL EST LE CALENDRIER DE L'AMI ?



Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt :

18 mars 2024

Date limite de dépôt des demandes :

14 juin 2024

OÙ TROUVER LES DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES ?



Les documents sont consultables et téléchargeables sur le site

<https://www.eau-artois-picardie.fr/ami-les-solutions-fondees-sur-la-nature>



Pour plus d'informations :

Service de l'Expertise, des Ecosystèmes et Nouveaux Enjeux :

Sébastien LECLERCQ – 03 27 99 90 42
s.leclercq@eau-artois-picardie.fr

COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?



Les dossiers devront parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie sous format papier à :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
Direction des interventions
AMI Solutions fondées sur la nature
200 rue Marceline
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP. 80818 - 59508 DOUAI CEDEX



araignée en zone humide - crédit photo AEAP